

Ville d'ORANGE – COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, destinées à l'information des citoyens (art L 2313-1 du CGCT).

1) Quelques notions de la comptabilité publique :

Chaque année, les Collectivités Territoriales doivent procéder au vote des divers documents administratifs financiers comme les Compte de Gestions (CG), les Comptes Administratifs (CA) et le Budgets Primitifs (BP).

La comptabilité publique a établi la règle de séparation de l'ordonnateur (ici le représentant de la Collectivité, le Maire ou le Président) et du Trésorier (le comptable public) afin de garantir la séparation des pouvoirs. Ainsi le Comptable public a un regard sur la bonne imputation des écritures comptables mais pas sur l'opportunité des dépenses ou recettes.

La comptabilité publique doit répondre aux cinq principes essentiels suivants :

- L'annualité : Un budget est calqué sur une année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.
- L'unicité : tout budget doit être retracé dans un document unique
- L'universalité : l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses. Pas d'affectation de recettes à une dépense précise sauf rares exceptions.
- La spécialité : les crédits sont tous fléchés sur des opérations ou objets bien identifiés.
- La sincérité : Toutes les inscriptions budgétaires doivent refléter la réalité et donc l'exactitude.

Les CG sont la retranscription des écritures passées par le Trésorier. Elles doivent être en absolue concordance avec les écritures passées par la Collectivité sur chaque compte budgétaire. Ils doivent être votés au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Les CA sont la retranscription des écritures passées par l'Intercommunalité. Ils doivent être en concordance avec les écritures du CG. Lors du vote des CA, le Président quitte la séance et la Présidence afin que l'assemblée délibérante lui donne quitus de sa gestion passée. Ils doivent être votés au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Les Budgets Primitifs sont l'expression des besoins de la Collectivité en matière financière. Ils doivent être équilibrés tant en recettes qu'en dépenses mais aussi à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe les recettes et dépenses courantes comme la fiscalité, les dotations de l'Etat, les redevances ainsi que les dépenses liées au fonctionnement courant d'une Collectivité (énergie, consommables, contrats, subventions aux associations etc...) ; La section d'investissement regroupe les lignes budgétaires apportant une plus-value à l'Intercommunalité comme l'acquisition de terrains ou bâtiments, les constructions ainsi que l'achat de véhicules ou matériels pour les plus significatifs. Cela vient compléter l'inventaire de l'Intercommunalité qui est le reflet de ce qu'elle possède.

2) Eléments de contexte : Economique, social, budgétaire, évolution de la population ... :

L'économie mondiale s'essouffle après avoir connu un regain en 2017. En effet, les économies des pays avancés et celles des pays émergents qui tiraient vers le haut la croissance, connaissent un ralentissement qui rejaillit sur l'ensemble de l'Economie mondiale. La croissance 2019 Européenne est estimée à 1,6% contre 1,5% pour la France. De plus, les mouvements sociaux des « gilets jaunes » fragilisent encore plus ces prévisions qui pourraient, en cas de concession de l'Etat, être largement en deçà des 1,5% annoncés.

Sur le plan local, nous pouvons constater un accroissement de la pauvreté liée à un manque de travail sur le bassin Orangeois mais aussi à cause de l'augmentation du coût de la vie et donc de la baisse du pouvoir d'achat.

La population communale croît lentement, ce qui convient parfaitement à la politique mise en place par la gouvernance à savoir un territoire à taille humaine et où il fait bon vivre.

La politique budgétaire vise à continuer la baisse des taxes afin de préserver un maximum de pouvoir d'achat à notre population.

3) Priorités du budget 2018 :

L'exécution budgétaire 2018 se traduit par un déficit de fonctionnement de 0,97 M€ et un excédent d'investissement de 1,6 M€ auquel il convient de retrancher les restes à réaliser pour un total de 4,4 M€ soit un résultat de l'année 2018 à 0,63 M€.

En reprenant les résultats cumulés des années antérieures on obtient un excédent de fonctionnement de 20,73 M€ et un excédent d'investissement de 0,32 M€.

Le budget 2018 était un budget préparatoire à 2019. En effet beaucoup d'études ont été menées afin de pouvoir inscrire 23 M€ de travaux en 2019.

Les priorités restent le maintien des dépenses de fonctionnement, l'optimisation des recettes, la baisse de la fiscalité et une politique de travaux ambitieuse.

L'exécution 2018 prouve le parfait calibrage des sommes inscrites tant en recettes qu'en dépenses et souligne par la même la fragilité de la section de fonctionnement qui présente un résultat déficitaire à cause de règlements de factures de 2017 (arrivées trop tard en Mairie pour être payées sur 2017). Si l'on retrace avec ces données, on peut considérer que le résultat de fonctionnement aurait été nul.

4) Ressources & charges des sections de fonctionnement & d'investissement : Evolution, Structure

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET VILLE

VILLE ORANGE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2018	8 942 667,02 €	10 543 425,38 €	35 786 317,11 €	34 818 552,28 €	44 728 984,13 €	45 361 977,66 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2018	/	1 600 758,36 €	967 764,83 €		/	632 993,53 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2017	1 278 229,69 €	/	/	21 693 332,41 €	/	20 415 102,72 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2018		322 528,67 €	/	20 725 567,58 €	/	21 048 096,25 €

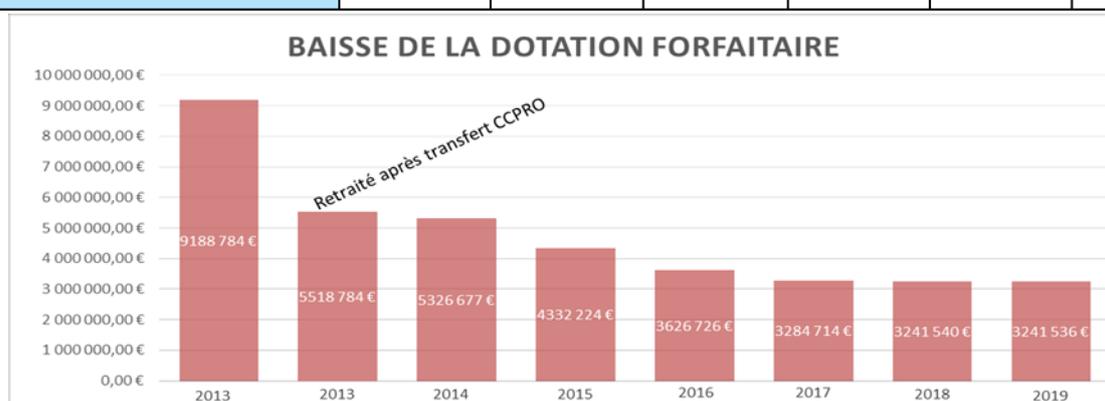
COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET VILLE

VILLE ORANGE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2017	8 285 387,43 €	10 303 500,38 €	33 958 076,64 €	34 860 378,50 €	42 243 464,07 €	45 163 878,88 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2017		2 018 112,95 €		902 301,86 €		2 920 414,81 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2016	3 296 342,64 €			24 963 345,08 €		21 667 002,44 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2017	1 278 229,69 €			25 865 646,94 €		24 587 417,25 €

À la comparaison de ces deux tableaux, nous pouvons constater que l'excédent global s'est résorbé de 3,5 M€ entre 2017 et 2018. La majeure partie de ce reste d'excédent sera utilisé en 2019 afin de répondre aux nombreuses opérations programmées.

5) La fiscalité 2018 :

	1995	2001	2007	2013	2017	2018
Taxe d'habitation (TH)	19,50%	17,75%	16,96%	24,37%	14,91%	14,61%
Taxe Foncière bâti (TFB)	27,40%	25,20%	24,08%	22,89%	21,32%	20,89%
Taxe Foncière non-bâti (TFNB)	63,00%	57,32%	54,78%	55,60%	50,83%	49,81%



6) Montant du budget consolide (Budget Principal & Budgets Annexes : Eau, Assainissement, Pompes Funèbres, Crématorium, Transport & parking)

SECTION	Crédits ouverts	Réalisation 2018	Restes à réaliser au 31/12
Investissement			
Dépenses	34 888 790,00 €	10 554 575,79 €	5 537 390,79 €
Recettes	34 888 790,00 €	11 962 166,27 €	762 390,44 €
Fonctionnement			
Dépenses	67 904 934,39 €	38 979 305,02 €	0,00 €
Recettes	67 904 934,39 €	40 032 684,91 €	0,00 €
Total général			
Dépenses	102 793 724,39 €	49 533 880,81 €	5 537 390,79 €
Recettes	102 793 724,39 €	51 994 851,18 €	762 390,44 €

Il est à souligné que les Budgets annexes de l'eau et de l'assainissement apparaissent pour la dernière fois puisque transférés à l'Intercommunalité au 1^{er} janvier 2019.

7) Crédits d'investissement pluriannuels :

Nous pouvons distinguer les investissements pluriannuels en cours d'exécution (AP/CP) et ceux en prévisions plan pluriannuel d'investissement (PPI).

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous présente les Autorisation de Programme (AP) et les Crédits de Paiement (CP).

Elles concernent des opérations d'investissement commencées ou en passe de l'être dont le montant total dépasse 500 000 € et dont la réalisation est d'au moins 2 ans.

Dénomination de l'AP/CP	Montant AP	Réalisé à ce jour	Budgétisé 2019	Reliquat	Recettes attendues
CONSOLIDATION DU THEATRE ANTIQUE	7 675 647,55 €	2 483 426,39 €	1 201 989,36 €	3 990 231,80 €	2 864 443,96 €
MISE EN SECURITE ET MISE EN VALEUR DE LA COLLINE SAINT EUTROPE	8 355 749,46 €	0,00 €	923 402,12 €	7 432 347,34 €	3 336 292,33 €
MISE EN PLACE D'UN PARCOURS PATRIMONIAL	10 803 579,03 €	0,00 €	13 600,00 €	10 789 979,03 €	2 191 200,00 €

Le tableau ci-après indique les projets sur lesquels la commune travaille au titre du PPI. C'est le reflet des opérations d'investissement à venir qu'elles soient commencées ou pas. Ces opérations peuvent encore évoluer voire être supprimées afin de répondre aux évolutions de notre Commune.

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PROVISOIRE

OPERATIONS	CONSOLIDATION DU THEATRE ANTIQUE	MISE EN SECURITE ET MISE EN VALEUR DE LA COLLINE SAINT-EUTROPE	MISE EN PLACE D'UN PARCOURS PATRIMONIAL	CONSTRUCTION D'UN MUSEE	DEVIATION ROUTIERE ORANGE	AMENAGEMENT PLAINES SPORTIVES LE GRENOUILLET - Skate Park - Piscine l'Alente - Boutoutrone + annexes - Parc stationnement - Parc paysager	REHABILITATION DU HALL DES EXPOSITIONS	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE AU COUDOULET	TOTAL PPI
Nombre années	9	10	10	7	5	5	5	3	
Dépenses	7 675 647,55 €	8 355 749,46 €	10 803 579,03 €	28 000 000,00 €	7 500 000,00 €	3 575 100,00 €	10 798 440,00 €	12 000 000,00 €	88 708 516,04 €
Recettes	7 675 647,55 €	8 355 749,46 €	10 803 579,03 €						26 834 976,04 €
dont subventions	2 864 443,96 €	3 336 289,33 €	2 191 200,00 €	Plan de financement à l'étude	Plan de financement à l'étude	Plan de financement à l'étude	Plan de financement à l'étude	Plan de financement à l'étude	
dont autofinancement	4 811 203,59 €	5 019 460,13 €	8 612 379,03 €						
dont emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €						

8) Niveau des épargnes :

	2015	2016	2017	2018	Différence entre 2017 et 2018
Epargne brute	8 344 281 €	9 455 367 €	4 199 908 €	2 416 276 €	- 42,47 %
Epargne de gestion	8 355 467 €	9 463 080 €	4 199 908 €	2 416 276 €	- 42,47 %
Epargne nette	7 784 612 €	9 335 006 €	4 199 908 €	2 416 276 €	- 42,47 %

La réduction des recettes conjuguée aux augmentations des charges de fonctionnement et à une politique d'investissements élevée explique la baisse des épargnes sur les deux dernières années)

Epargne brute : Recettes réelles de fonctionnement *moins* dépenses réelles de fonctionnement. On la nomme aussi « autofinancement brut » et sert à financer en priorité au remboursement de la dette et aux dépenses d'équipements.

Epargne de Gestion : Epargne brute *plus* intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée hors frais financiers.

Epargne nette : Epargne de gestion *moins* annuité du capital de la dette *ou* Epargne brute *moins* remboursement de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement du remboursement de dette.

9) Niveau d'endettement de la collectivité :

Orange reste une des seules communes françaises sans emprunt signe d'une bonne gestion. Le dernier emprunt a été remboursé en 2016. Au vu des investissements majeurs à venir, il deviendra nécessaire de recourir prochainement à l'emprunt afin de bénéficier de taux historiquement au plus bas. Bien évidemment, la Municipalité veillera à rester dans un niveau de dette acceptable et adapté à ses besoins.

10) Capacité de désendettement :

Sans emprunt, la ville d'Orange n'est pas concernée par la capacité de désendettement qui se calcule comme suit : Encours de la dette / Epargne brute

L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

Une collectivité doit faire attention lorsqu'elle atteint 8 années pour son désendettement sans dépasser 12 années.

Rétrospective sur la capacité de désendettement :

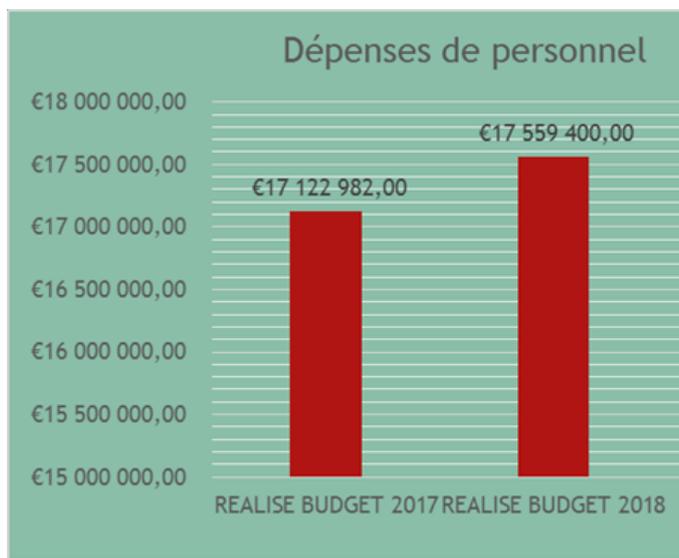
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Capital restant dû (en K€)	9 954 082	5 185 037	3 412 762	2 500 273	1 785 297	1 124 524	698 931	123 074	0	0
Epargne nette	14 075 240	15 612 810	16 397 988	18 497 438	16 582 428	7 997 394	7 784 612	9 355 006	4 199 908	
Durée en années	0,71	0,33	0,21	0,14	0,11	0,14	0,08	0,01	0,00	0,00

11) Principaux ratios :

Ratios		Valeurs Orange	Moyenne strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	983,44 €	1 284,00 €
2	Produit des impositions directes / population	427,67 €	608,00 €
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 071,30 €	1 445,00 €
4	Dépenses d'équipement brut / population	264,84 €	308,00 €
5	Encours de la dette / population	0,00 €	1 109,00 €
6	DGF / population	141,11 €	267,00 €
Ratios		Valeurs Orange	Moyenne strate
7	Dépenses de personnels / recettes réelles de fonctionnement	55,30 %	59,10 %
8	Dép. fonctionnement et rbt dette en capital / rec. réelles de fonct.	91,80 %	95,80 %
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24,70 %	21,30 %
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %	76,80 %

12) Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La masse salariale a été de 17,56 M€ en 2018 contre 17,12 M€ en 2017. La trajectoire 2019 est fixée à 17,68 M€. Elle reste donc stable et traduit la volonté politique de ne pas faire exploser ce poste de dépenses obligatoires.



	Effectifs pourvus		
	B	C	TOTAL
Au 31/12/2016	65	371	450
Au 31/12/2017	66	396	478
AU 31/12/2018	66	385	468
Evolution 2016-2017		+6.7%	
Evolution 2017-2018		-2%	

